

# Certificat

**Mortiers et produits connexes**  
**Enduit de sol - Enduit de ragréage autolissant**

weberniv for

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** Saint Gobain Weber France  
2/4 rue Marco Polo - ZAC des portes de Sucy FR - 94370 SUCY-EN-BRIE  
**Usine** FR - 38540 HEYRIEUX

le droit d'usage de la marque QB Mortiers et Produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.

**Décision de reconduction n° 1153-69 S 133 du 11 mars 2021****Cette décision se substitue à la décision n° 1045-69 S 133 du 07 novembre 2017**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.**CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES**Selon la norme NF EN 13813 :

- Comportement à la flexion et à la compression

Autres caractéristiques :

- Comportement en vue du classement P (P3 ; P3R ; P4S ou P4SR) :
  - > à la cohésion par traction directe sur supports à base de liants hydrauliques
  - > au test d'étalement
  - > au choc coupant
  - > à l'abrasion Taber
  - > à la flexion et à la compression
  - > option R si recouvrement rapide

**A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :****P3 R**

- Compatibilité de l'enduit avec les supports suivants :

- > Sol à base de liants hydrauliques
- > PRE : Plancher Rayonnant Electrique
- > Chape à base de sulfate de calcium
- > Rénovation sur carrelage
- > Rénovation sur dalles plastiques semi-flexibles

**Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.****Correspondant :**  
Courriel : [mortiers@cstb.fr](mailto:mortiers@cstb.fr)  
Tél. : 01 61 44 81 38Pour le CSTB  
Pour le Président  
Edwige PARISEL

Annexe du certificat

Décision n° 1153-69 S 133 du 11 mars 2021

**CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR INFORMATION**

**weberniv for**

- Taux de gâchage : de 24 à 26 % d'eau (soit 6 à 6,5 l d'eau par sac de 25 kg).
- Temps de repos : 2 min environ.
- Durée d'utilisation du mélange : 20 minutes avec un bon pouvoir autolissant.
- Délai d'ouverture au passage : 2 à 3 heures.

**EPAISSEURS D'APPLICATION ET PREPARATION DES SUPPORTS**

Support		Épaisseur d'application (mm)	Primaire	
			Dénomination	Consommation (g/m <sup>2</sup> )
Support à base de liants hydrauliques	très poreux	3* à 20	weberprim RP ou weberprim universel	200  150 à 200
	normalement poreux			
	fermé			
Chape à base de sulfate de calcium		3 à 20	weberprim universel	100 à 125
Support à base de liants hydrauliques avec traces de colle				
Carrelage				
Dalles plastiques semi-flexibles				
* 1 mm en locaux P2 avec revêtement résilient ou textile				

**CONDITIONS D'APPLICATION DES PRIMAIRES**

Dénomination	Délai de séchage	Mode d'application
weberprim RP	2 h (sec au toucher)	brosse ou rouleau
weberprim universel	15 à 45 min (film translucide jaune)	rouleau

**DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES**

Délai d'attente avant la pose d'un revêtement

- Revêtement plastique : 6 à 8 heures
- Revêtement textile : 3 à 4 heures
- Carrelage : 3 à 4 heures
- Parquet collé : 24 heures